

A PROPOS DU MOT " HABITANT "

L'ÉTAT OU IL FAUT ÊTRE: POUR ÊTRE RÉPUTÉ HABITANT.

(22 avril 1675.)



N ami me signalait, il y a quelque temps, l'excellent écrit de M. Edward Farrer, publié dans la revue américaine *Atlantic Monthly*, intitulé " The habitant of Lower Canada," et il ajoutait : vous qui avez remué la poussière de nos vieux manuscrits, qui avez examiné un si grand nombre de documents historiques, ne pourriez-vous pas nous trouver l'origine authentique du mot HABITANT ? Vous le voyez, ce mot est tellement enraciné dans notre langue, si bien admis partout que nos compatriotes d'origine étrangère sont pour ainsi dire forcés de l'employer pour désigner nos cultivateurs.

Je serais bien embarrassé, lui répondis-je, de donner à présent une autorité, mais cependant j'ai un vague souvenir d'avoir vu quelque chose à ce sujet. Je suis aussi piqué que vous de voir notre brave population agricole désignée par un mot que nos écrivains se refusent d'employer sans le souligner. et surtout que les étrangers trouvent étrange, sinon ridicule, je chercherai.